Avis d'appel public à la concurrence

Entretien des infrastructures eaux pluviales sur le périmètre de la CARF

Section I : Pouvoir adjudicateur

C.A. de la Riviera Française - 16 Rue Villarey – 06500 Menton
Point(s) de contact : Mme Ndeye Fatou SENGHOR 06500, Menton, Téléphone : (+33) 4 92 41 80 44 - Courriel : nf.senghor@carf.fr Code NUTS : FRL03
Adresse(s) internet : http://www.riviera-francaise.fr
Adresse du profil acheteur : http://www.achatpublic.com

COMMUNICATION : Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : http://www.achatpublic.com

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : Le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées par voie électronique à l'adresse : http://www.achapublic.com
Aux point(s) de contact susmentionné(s)

Section II : Objet

Intitulé : Entretien des infrastructures eaux pluviales sur le périmètre de la Communauté d'Agglomération de la Riviera Française (CARF)
Numéro de référence : 2018/27
Code CPV principal : 90480000
Type de marché : Services
Description succincte : Le présent accord-cadre a pour objet l'entretien des infrastructures pluviales et les enquêtes réseau sur l'ensemble du territoire de la CARF. Les prestations comportent l'entretien dans les règles de l'art de tous les ouvrages prévus et définis au présent CCTP-BPU, ainsi que les modifications imposées par l'état des lieux, leurs destinations finales, et telles que précisées en cours d'exécution par la maîtrise d'Ouvrage ou son représentant et relatif aux réseaux des eaux pluviales. Le réseau de collecte se compose principalement de collecteurs de diamètre 80 mm à 1500 mm et d'aqueducs enterrés. Les prestations sont détaillées dans le CCTP.

Valeur Totale estimée (H.T.) : 4 500 000 euros.

Des variantes seront-elles prises en considération : non.
Prestations divisées en lots : oui.
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots.

Renseignements relatifs aux lots :

- ***Lot 1 : Entretien des infrastructures des eaux pluviales sur le secteur du bas service :*** Ce secteur est constitué des communes suivantes : La Turbie, Beausoleil, Roquebrune Cap Martin, Menton, Gorbio, Sainte Agnès, Castellar et Castillon.

Valeur estimée (H.T.) : 2 500 000 euros.

- ***Lot 2 : Entretien des infrastructures des eaux pluviales sur le secteur du haut service :*** Ce secteur est constitué des communes suivantes : Sospel, Moulinet, Breil sur Roya, Saorge, Fontan, Tende et La Brigue.

Valeur estimée (H.T.) : 2 000 000 euros.

Durée du marché ou délai d'exécution : 48 mois à compter de la notification du marché.
Ce marché ne peut pas faire l'objet d'une reconduction.

Critères d'attribution :

- Critère « aspect technique » : C1=3
- Critère « aspect qualité » : C2=3
- Prix des prestations : C3=4

Les détails des critères et les sous-critères de la valeur technique sont précisés dans le Règlement de Consultation.

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession
Capacité économique et financière : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Capacité technique et professionnelle : Critères de sélection tels que mentionnés dans les documents de la consultation
Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Obligation d'indiquer les noms et qualifications professionnelles des membres du personnel chargés de l'exécution du marché.

Marché éligible au MPS : La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : OUI

Section IV : Procédure :

Type de procédure : procédure ouverte.

Date limite de réception des offres : 10 décembre 2018 à 11 heures.

Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres

Section VI : Renseignements complémentaires

PROCÉDURES DE RECOURS
Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Nice, 33 boulevard Franck Pilatte - BP 4179 – 06359 NICE CEDEX

DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS au JOUE / BOAMP : 31 octobre 2018